

◀ Externalisation de la certification en langues ▶

Le gouvernement veut privatiser l'enseignement des langues vivantes

Le 23 février dernier, le Premier Ministre se fendait d'un discours sur le commerce extérieur inquiétant quant à l'avenir qu'il dessinait pour l'enseignement des langues vivantes.

Une conception utilitariste des langues

Édouard Philippe déclare dans son discours que l'anglais est la « première langue de la mondialisation », qui permettra aux « Français [de] partir à la conquête du monde ». Au-delà du vocabulaire guerrier, les enseignant-e-s et les élèves seront ravi-e-s d'avoir la preuve que l'intérêt pour une langue vivante ne se mesure qu'à son utilité dans les relations commerciales.

Une certification confiée au privé

Comme les enseignant-e-s sont nécessairement incompétent-e-s, le baccalauréat nouvelle mouture ne suffira pas à attester d'un niveau de langue : Édouard Philippe annonce l'introduction d'une « logique d'attestation de niveau en langues étrangères » dès le lycée. Il s'agira de faire passer des certifications proposées par des organismes privés — le Premier Ministre donne lui-même des noms — qui seront « financées par l'État ».

Financées par le public, délivrées et contrôlées par le secteur privé marchand : il s'agit d'une attaque directe contre le monopole d'État sur les diplômes qui garantit la limitation de la pénétration des entreprises dans l'éducation. Il s'agit également d'une expression de la défiance sans borne que nourrissent les membres du gouvernement à l'égard des enseignant-e-s.

Pour SUD éducation, de telles mesures sont inenvisageables. Il est plus que jamais nécessaire de revendiquer un service public d'éducation soustrait aux logiques du marché, le 22 mars prochain dans la rue !